



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX



Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 03 juin 2016 une note d'information simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « VINCI » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 6 256 581 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales Freyssima Maroc, Cegelec SA Maroc, Dumez Maroc, Sogea Maroc, Checom SA Maroc, SOLSIF Maroc SA et Terre Armée Maroc.

Au Maroc, la période de souscription s'étalera du 06 au 10 juin 2016 inclus. Le prix de souscription s'établit à 64,9 euros soit 707,24 DH.

La note d'information simplifiée est complétée par :

- Les Document d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « CASTOR International » et « CASTOR International Relais 2016 » et leurs règlements
- Le règlement du P.E.G.A.I du Groupe VINCI ;
- Le Document de Référence de VINCI déposé auprès de l'AMF le 26 février 2016 sous le numéro D. 16-0086.

L'intégralité de la note d'information simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales Marocaines ainsi qu'auprès de BMCI.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l' AMMC: www.ammc.ma

CONTACT AMMC :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

CP/EM/011/2016